



Procès-verbal des délibérations du conseil Municipal du 12 décembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le douze décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, convoqué en séance ordinaire, par son Maire, Monsieur Hugues BRUN, par convocation en date du 6 décembre 2023, s'est réuni, à la Mairie. La séance a été publique.

Date d'affichage de la convocation : 6 décembre 2023

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 11

Nombre de conseillers votants : 13

Etaient présents : Mmes et Mrs BRUN Hugues, GENNETEAU, BRUN Etienne, TAPHANEL, MARIN Patrick, DESBOIS, MARIN Jean-Hervé, BERTRAND, VERAN, GOUTARD, DUMAS

Etaient absents excusés » : Mr GUIGNON, Mr JAMONEAU

Etaient absents: Mme DE ARAUJO Marie-Sabine, Mme DURAND

Monsieur GUIGNON avait donné pouvoir à Monsieur BRUN Hugues

Monsieur JAMONEAU avait donné procuration à Monsieur MARIN Patrick.

Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer. Monsieur le Maire ouvre la séance.

Secrétaire de séance : Madame GENNETEAU a été élue secrétaire de séance.

Délib2023-57 – Budget/finances : décision modificative n° 05

Il approuve à l'unanimité (12 votants) la décision modificative n° 05 d'un montant de 1 080.00 € pour le financement des filets pare-ballons au stade, votés lors de la séance précédente.

Délib2023-58 – Budget/finances : créances éteintes

Il approuve à l'unanimité (12 votants) le montant des créances éteintes s'élevant à 55.92 € transmis par la DGFIP de CHINON, suit à un jugement pour effacement de la dette.

Délib2023-59 – Convention de mise à disposition d'un intervenant musique à l'école primaire Joseph JOFFO

Comme suite à la disponibilité du professeur de musique et en accord avec l'équipe enseignante, il accepte à l'unanimité la convention entre l'association musicale de Sonzay et la commune de Savigné pour la mise à disposition d'un intervenant musique à l'école primaire du 12 décembre 2023 au 5 juillet 2024, pour un montant de 663.00 € et versera à l'association une subvention d'un montant de 102.00 €.

Délib2023-60 – Tarifs et conventions des salles communales

Il approuve à l'unanimité (12 votants) les nouveaux tarifs applicables au 1^{er} janvier 2024, pour la mise à disposition de la salle des fêtes, à savoir :

250 € sans la vaisselle et 300 € avec la vaisselle ;

les autres tarifs restent inchangés.

Délib2023-061 – Convention de gestion en flux de réservation de logements sociaux 2024-2026

Il approuve à l'unanimité (13 votants, arrivée de Mme VERAN) la convention de gestion en flux de réservation des logements sociaux pour les années 2024-2026.

Délib2023-062 – Aménagement des abords du collège

Compte tenu des travaux à réaliser par la commune de Savigné pour aménager les abords du collège, notamment la création d'un couloir pour le stationnement de 6 bus le long de la clôture du collège, l'aménagement du parvis, d'un rond-point, et d'un parking, il accepte à l'unanimité (13 votants) la proposition de maîtrise d'œuvre du cabinet géomètre expert LECREUX SIVIGNY DUHARD pour une tranche ferme d'un montant de 9 700.00 € HT et une tranche conditionnelle de 4.8 % du montant des travaux HT.

L'estimatif des travaux s'élevant pour un montant de 380 000.00 € HT, il décide à l'unanimité (13 votants) de solliciter des subventions dans le cadre de la DETR, du Département et de la Région au titre de sa compétence régalienne transport, dans le cadre de la convention 2022-2024 Région/Département comme évoqué lors de la réunion avec les représentants du Département.

Questions diverses :

- Conseil Municipal : mercredi 24 janvier 2024 à 19 h 00
- Vœux du Maire : dimanche 28 janvier 2024

Le Maire

Hugues BRUN

La Secrétaire de Séance,

Cécile GENNETEAU